

Enseignants présents	Ixabel Apendisteguy, Alexandra Arocena, Mayi Bidart, Beñat Biscay, Laura Cigarroa, Véronique Denis—Cherbero, Valérie Ducornet (directrice), Amaia Iriarte, Emmanuelle Malgor, Philippe Morereau, Isabelle Rasset (RASED), Sylvaine Terpereau
RPE présents	Cécile Bourdeau, Denise Doray, Agnès Izaguirre, Yolanda Lavillard, Yarina Lescailles, Joana Irastorza, Muriel Tellechea,
R municipaux présents	Adjoint aux affaires scolaires, M. Bayo
excusés	IEN Mme Cohéré, Lili Biscay (PE), Virginie Arrieta, Sonia Echeveste, Anthony Remazeilles, Isabelle Virto, Maider Hof (RPE)

ORDRE DU JOUR :

- 1) Résultat des élections des Représentants de parents d'élèves
- 2) Effectifs
- 3) Organisation pédagogique et périscolaire
- 4) Vote du Règlement Intérieur
- 5) Budget de fonctionnement
- 6) Prise en charge des élèves à besoins particuliers
- 7) Langue vivante unique
- 8) projet d'augmentation du temps de basque à 100% pour les TPS à MS
- 9) projets pédagogiques prévus et prévisionnels
- 10) Bilan sur les travaux demandés et les équipements
- 11) Points divers dans la mesure du temps restant

Ouverture de la séance à 18h 03

1) Résultat des élections RPE 2016

Le taux de participation est de 55,79% (+5 points). La liste a obtenu 168 suffrages. 12 parents sont élus : 10 titulaires et 2 suppléants. Leurs coordonnées sont accessibles sur le blog de l'école : ecoledubourg.fr. Merci pour votre participation.

2) Effectifs

	TPS 2014	PS 13	MS 12	GS 11	Total mater	CP 10	CE1 09	CE2 08	CM1 07	CM2 06	Total élém	TOTAL Sans TPS
<i>BIL</i>	7	16	30	25	71	13	19	16	17	15	80	151
UNIL	1	5	6	14	25	6	6	13	7	15	47	72
	8	21	36	39	96	19	25	29	24	30	127	223

Soient 14 élèves de moins que l'an passé : l'effectif de PS (21) n'a pas compensé celui des CM2 partant en 6ème (34).

Les 8 TPS arrivent à la rentrée de janvier 2017, (sous réserve de propriété) ; ils iront chez Mayi les lundis, jeudis et mercredis impairs et les mardis, vendredis et mercredis pairs chez Lili.

3) Organisation pédagogique et périscolaire

MATHS <i>bilingues</i>	B1	B2	B3	B4	F1	F2	F3	F4	F5	F6	F7
	Mayi Bidart	Amaia Iriarte	Véronique Denis-C	Beñat Biscay	Lili Biscay	Clémence>L Emmanuelle Malgor>J	Alexandra Arocena	Sylvaine Terpereau	Laure-Anne Gallard	Philippe Morereau	
LUNDI MERC IMP JEUDI	16 PS 6 MS 22	13 GS 12 MS 25	13 CP 11 CE1 24	8 CE1 16 CE2 24	5 PS 6 MS 14 GS 25	12 GS 12 MS 24	6 CP 6 CE1 12	13 CE2 7 CM1 20	17 CM1 7 CM2 24	15 CM2 8 CM2 23	
	Mayi Bidart		Ixabel Aprendisteguy	Beñat Biscay	Lili Biscay	Emmanuelle Malgor	Alexandra Arocena	Sylvaine Terpereau	Laure-Anne Gallard	Philippe Morereau	Valérie Ducornet
MARDI MERC PAIR VENDREDI	12 GS 12 MS 24		15 CM2 15	17 CM1 17	16 PS 6 MS 22	13 GS 12 MS 25	29 CE2 29	5 PS 6 MS 14 GS 25	25 CE1 25	7 CM1 15 CM2 22	19 CP 19

Il y a 13 enseignants et 3,5 ATSEM pour les classes maternelles (4 le matin et 3 l'après-midi). À noter qu'en l'absence pour arrêt maladie d'une ATSEM, ce sont les dames de la cantine qui se relaient pour la remplacer ; cela pose un problème de repères pour élèves et enseignantes.

La mairie annonce un réajustement du nombre d'ATSEM pour le mois de janvier : l'ATSEM à mi-temps passera à plein temps, cela fera donc 4 postes.

Concernant le temps périscolaire, l'horaire des NAP reste inchangé : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h45, sur inscription seulement. Ce temps est sous responsabilité territoriale (réfèrent : Sylvie Halsouet, 06 18 77 72 54).

4) Vote du Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur partiellement modifié est voté par le Conseil. Il sera publié dans les cahiers de liaison pour signature des familles.

5) Budget de fonctionnement

Cette année, la municipalité alloué 9022 € pour les fournitures scolaires, 2420 € pour le transport, 1595 € pour la classe de neige des 30 CM2.

L'Association AINARAK (parents d'élèves) alloue 1305 € pour la classe de neige et financera les sorties pédagogiques de l'année dans la limite de ses moyens.

AINARAK a besoin de vous pour fonctionner : lancez-vous dans l'aventure ; vos compétences sont forcément précieuses !

L'Association des élèves LAMINAK a un budget d'environ 6500 € cette année grâce à la vente des photos de classe, le bénéfice de la fête, les ventes d'artisanat au marché de Noël. Il permet

de financer des projets culturels, sportifs, artistiques et la réalisation d'activités pédagogiques (cuisine, bricolage...).

6) Prise en charge des élèves à besoins particuliers

3 élèves sont en situation de handicap ; ils ont une notification d'aide humaine, mais à ce jour seul l'un d'entre eux bénéficie de cette aide.

22 demandes de bilans ont été déposées au RASED, qui a déjà commencé les prises en charge.

7) Langue vivante unique

Il est rappelé que la langue enseignée est l'anglais et ce, dès le CP.

8) Projet d'augmentation du temps de basque pour les TPS à MS

102 familles sur les 164 ont répondu à l'enquête : **70,7 %** pour - **22,5 %** contre - **6,8 %** sans avis

Le conseil décide à 20 voix contre 1 de poursuivre la démarche d'inscription au projet auprès du Directeur Académique.

9) Projets pédagogiques

Participation à la saison culturelle proposée par l'agglomération (5 spectacles en français, 2 en langue basque), au projet école et Cinéma (1 séance par trimestre, du CP au CM2), à la saison sportive de l'Usep (foot, lutte, pelote, piscine, jeux collectifs, danse).

Deux projets en langue basque : la ferme et les bertsu (avec sorties).

Classe de neige pour les CM2 (semaine du 22 au 27 janvier).

Les 36 MS et 39 GS vont suivre un cycle de basket en période 4.

Poursuite du projet du Conseil des élèves du mercredi matin : il nomme un directoire (mixte cette année) qui gère le système de médiation en place (1 élève par classe est nommé chaque semaine pour tenter de résoudre les problèmes mineurs engendrés par le vivre ensemble), propose des lois de fonctionnement (législatif + exécutif).

Un système de permis à points (12 points) a été instauré pour le comportement : il est géré par le collectif de médiation (judiciaire) avec possibilité de se défendre en cas de désaccord avec une sanction (recours à des „avocats“ qui vont essayer de réduire la perte de point).

Ce projet sera formalisé au cours de l'année scolaire en cours.

10) Bilan sur les travaux demandés et les équipements

La télé a été installée en maternelle en juin dernier, où il reste à installer le TNI et à vérifier la toiture qui laisse passer de l'eau les jours de pluie.

Côté élémentaire, en dehors de la peinture des étagères du bureau, les différentes demandes restent à honorer. (voir annexe)

Un intervenant UGAP est venu assurer une formation sur les TBI (environ 3h).

M. Bayo informe que le TNI sera installé avant la fin du mois.

11) Points divers dans la mesure du temps restant

- Réseau informatique : l'élémentaire a été mis en réseau cet été. La maternelle le sera en janvier 2017. À noter qu'il n'y a plus de connexion internet en maternelle depuis les vacances d'automne.
- Sécurité aux abords de l'école : la mise en place d'une barrière permanente est effective depuis la rentrée de novembre 2016.
- PPMS : il a été mis à jour à la rentrée (voir annexe). Cette année, l'institution demande que soient effectués 6 exercices (1 alerte incendie et 1 alerte confinement par trimestre). Le premier exercice incendie a eu lieu jeudi 9 novembre. L'alarme n'a pas été entendue en salle 7 et très peu en salle 5 (côté élémentaire). Le personnel territorial demande à être formé sur le temps périscolaire pour les 2 types d'exercices : confinement et évacuation. Un exercice de confinement est demandé sur le temps scolaire.
- Marché de Noël : cette année il aura lieu du vendredi 2 au dimanche 4 décembre. Les objets fabriqués par les enfants seront vendus au prix unique de 2 €. Les enseignants se relayeront pour assurer la permanence au stand de la salle Iturbidea (les horaires vous seront communiqués).
- avancement des travaux d'agrandissement de la salle polyvalente : livraison fin février/début mars. Les préfabriqués seront retirés été 2017.
- absence de pain à la cantine en maternelle : les représentants de parents rappellent que les repas sont payés et que les enfants n'ont pas à être privés de pain.
- cantine en élémentaire : certains enfants aimeraient être resservis et ne le sont pas. Une demande d'intervention est faite à M. Bayo.
- Collège de rattachement : le conseil départemental rendra sa décision sur le rattachement de l'école au Lycée Ravel au premier trimestre 2017.

Prochain conseil d'école : mardi 14 mars 2017 de 18h à 20h.

Séance levée à 19h30

La présidente,
Valérie Ducornet